



**Commune de SAUMANE - Alpes de Haute Provence
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT (AMI)**

Objet : mise à disposition en location d'un local équipé pour un commerce café/restaurant dans l'esprit de la charte des Bistrots de pays.

CONTEXTE

La commune de Saumane (136 habitants) dans les Alpes de Haute Provence est située à 8 kms de Banon et à proximité des communes de la Rocherigon et l'Hospitalet.

Outre les habitants qui y vivent à l'année, de nombreuses maisons s'animent le week-end et les vacances scolaires.

Saumane constitue un point de départ de nombreuses randonnées pédestres ou à vélo, les randonneurs y passent tout au long de l'année.

La région touristique attire les gourmets !

Le conseil municipal s'est engagé dans une démarche de redynamisation du village, afin d'améliorer la vie des habitants et rendre le village plus attractif.

Ainsi, la commune a racheté des bâtiments dégradés au cœur du village afin de les transformer en logements et commerce. Les travaux de transformation de ces bâtiments démarrent en Juin 2024 pour une durée de 12 mois.

Un des bâtiments accueillera en rez-de-chaussée un local destiné à **un Café Restaurant d'une capacité de 30 couverts**, et doté une terrasse donnant sur la place du village.

Ce local sera loué **dans le cadre d'un bail commercial, son activité pourra démarrer à la fin des travaux soit mi-2025.**

Important :

Un 2^{ème} AMI diffusé simultanément, concerne la création d'une Boulangerie (ouverture en octobre 2024) qui se situera à 20 mètres du Café Restaurant.

Aussi, ces 2 commerces, auront à définir ensemble et en complémentarité, les modalités de leur activité économique : horaires d'ouverture, types de produits vendus, polyvalence dans leurs activités ..., condition importante pour leur réussite économique et garanti de services de qualité pour les habitants.

La bonne entente de ces commerces permettra que la place du village redevienne un lieu de rencontres et d'échanges pour les habitants, randonneurs, visiteurs,...

OBJECTIF

L'objectif de cet AMI est de recueillir des candidatures de personnes ayant la volonté de participer au projet du village et de s'investir dans la création d'un café restaurant, dans l'esprit de la charte des Bistrots de pays :

Extrait de la charte des Bistrots de Pays :

« Bistrot de Pays : lieu de rencontres

Jeunes et moins jeunes, ouvriers et cadres, gens d'ici et d'ailleurs. On s'y "pause" en solo, on y papote en duo, on s'y amuse en tribu. Le bistrot bouillonne de vie !

Bistrot de Pays : lieu de service

On peut y boire et y manger à des prix raisonnables mais pas que ! Votre bistrot sait s'adapter à la réalité locale. Souriant en toute saison, le bistrot vous mitonne un accueil aux petits oignons.

Bistrot de Pays : lieu de fête

Spectacles vivants, expositions d'artistes, événements sportifs, banquets de village, jeux et concours...

Véritable repaire d'animations festives et culturelles, le bistrot rythme l'année.

Bistrot de Pays : lieu de découverte

La bonne chère et la gourmandise des produits locaux, les adresses sympas et confidentielles,

les anecdotes savoureuses... Le bistrot est un éternel amoureux de son territoire. »

Pour des informations plus complètes, consulter le site <https://www.bistrotdepays.com/page/la-charte>

PROFIL DES CANDIDATS

- Inscrire ce projet professionnel dans un **projet de vie qui nécessite de vivre sur le territoire.**
- Posséder les compétences d'un **chef cuisinier confirmé** capable à la fois d'une cuisine créative de bonne qualité, et d'une cuisine plus courante adaptée à tous les budgets.
- **Être en capacité de conduire un projet de création d'entreprise**, et notamment de de : *choisir les statuts de son entreprise adapté au contexte - Organiser le financement de son projet – Gérer en continu son budget – Evaluer les besoins RH et mettre en place son équipe – Savoir évaluer les besoins d'équipement matériel du commerce- gérer commandes et fournisseurs les producteurs locaux - Organiser sa vie personnelle - ...*
- Être éventuellement ouvert à **accueillir de petits événements festifs et culturels**
- Avoir des **capacités relationnelles** permettant de créer une atmosphère conviviale

La réussite économique de ce commerce, dans un contexte rural nécessite une très bonne préparation en amont : aussi, si l'entrepreneur n'est pas expérimenté, il lui sera fortement conseillé de bénéficier **d'un accompagnement à la création d'entreprise** (réalisé par exemple par la Chambre de Commerce et d'Industrie).

PROCEDURE ET DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Toute personne intéressée enverra un dossier de candidature à la Mairie de Saumane mairie-de-saumane@wanadoo.fr

Contact : Mairie de Saumane

Mr Fabrice Paul 06.40.68.23.29

MC Zolesi 06.09.12.61.74

La date limite de candidatures est fixée au : 15/09/2024

A noter : Il sera souhaitable que le candidat retenu s'investisse progressivement dans le déploiement du projet, plusieurs mois avant l'ouverture.

CONTENU DU DOSSIER

Les propositions devront comprendre les éléments suivants :

- **Présentation du candidat** : identité, situation actuelle, formation, parcours professionnel, éventuellement expérience similaire déjà conduite.
- **La motivation** et les raisons d'un projet d'installation au sein du village de Saumane.
- **Le projet proposé** tenant compte des éléments de contexte et ci-dessus.
- **Les conditions de réussite de son projet.**
- **Le statut d'entreprise envisagé** : familial, association, société,...

Avis diffusé le : 10 juin 2024

Signature du Maire : Fabrice PAUL

